

Calendrier vaccinal 2013

Âge	Vaccins												
	BCG	Diphtérie Tétanos Poliomyélite ¹	Coqueluche	<i>Haemophilus influenzae b</i>	Hépatite B	Pneumocoque	Méningocoque C	Rougeole Oreillons Rubéole	Varicelle	Papillomavirus humain	Grippe		
Naissance	BCG ²				Hep B ⁸								
2 mois		DTP ³	Ca ³	Hib ³	Hep B ³	Pn 13 ¹²							
3 mois						Pn 13 ¹³							
4 mois		DTP ³	Ca ³	Hib ³	Hep B ³	Pn 13 ¹²							
6 mois													
11 mois		DTP ³	Ca ³	Hib ³	Hep B ³	Pn 13 ¹²							
12 mois							MéningoC ¹⁶	ROR ¹⁷					
16 - 18 mois						Rattrapage ⁹		ROR ¹⁷					
2 - 5 ans						Pn si FDR ¹⁴	Rattrapage ¹⁶	Rattrapage ¹⁸					
6 ans		DTP ⁴	Ca ⁴										
11 - 13 ans		dTP ⁵	Ca ⁵									HPV ²²	Grippe si FDR ²⁴
14 ans													
15 ans													
16 ans									Varicelle ²⁰				
18 ans				Ca cocooning ⁷						Rattrapage ²³			
19 ans													
24 ans													
25 ans		dTP ⁶	Ca ⁶		Hep B si FDR ¹¹			Rattrapage ²¹					
33 ans													
45 ans		dTP ⁶	Ca cocooning ⁷					Rattrapage ¹⁹					
65 ans et plus		dTP ⁶ tous les 10 ans								Grippe tous les ans			

Lorsqu'un retard est intervenu dans la réalisation du calendrier de vaccinations indiqué, il n'est pas nécessaire de recommencer tout le programme des vaccinations imposant des injections répétées. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination en réalisant le nombre d'injections requis en fonction de l'âge.

LÉGENDES DU TABLEAU

Ex. :

Hep B Les vaccins indiqués en gras correspondent aux recommandations générales.

Hep B Les vaccins indiqués en police normale correspondent aux risques et/ou populations spécifiques.

Hep B Les vaccins indiqués par un fond soutenu correspondent aux schémas classiques.

Hep B Les vaccins indiqués par un fond clair correspondent aux rattrapages ou aux spécificités.

Hep B Les vaccins indiqués par une police blanche existent sous forme combinée.

FDR Facteurs de risque



1. Le vaccin poliomyélitique inactivé injectable est le seul utilisé pour les primovaccinations et les rappels.

2. La vaccination BCG par voie intradermique est fortement recommandée chez les enfants à risque élevé de tuberculose, au plus tôt et si possible à la naissance ou au cours du premier mois de vie. Chez les enfants à risque non vaccinés, le vaccin peut être réalisé jusqu'à l'âge de 15 ans (réalisation d'une IDR à la tuberculine au préalable pour les enfants de plus de trois mois).

3. La primovaccination diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, *Haemophilus influenzae b* utilise des vaccins combinés à 5 valences ou 6 valences, comprenant aussi la valence hépatite B. **Il n'y a plus d'injection à 3 mois et le rappel des 16-18 mois est avancé à l'âge de 11 mois.**

4. **Le rappel à l'âge de 6 ans doit utiliser un vaccin contenant la valence coqueluche et une anatoxine diphtérique à concentration normale (DTPCa).**

5. **Le rappel à l'âge de 11 ans utilise les vaccins à anatoxine à concentration réduite** contenant la valence coqueluche (dTPCa).

6. Les rappels vaccinaux diphtériques chez l'adulte, utilisent l'anatoxine à concentration réduite, sous la forme d'un vaccin dTP ou dTPCa combiné. **Les rendez-vous vaccinaux se font aux âges de 25, 45 et 65 ans, puis tous les 10 ans. Il n'y a plus de rappel à 16-18 ans. Le rappel des 25 ans doit inclure la valence coqueluche s'il n'y a pas eu de rappel coquelucheux depuis plus de 5 ans.**

7. Pour les adultes en contact avec les petits nourrissons (projet parental, membres de l'entourage familial, personnel soignant et de la petite enfance), **un rattrapage coquelucheux (dTPCa) est recommandé s'ils n'ont pas reçu de vaccination contre la coqueluche au cours des 5 dernières années.** Il n'y pas lieu d'administrer plus d'une dose de vaccin quadrivalent dTPCa à l'âge adulte.

8. Pour les enfants nés de mère antigène HBs positif, la vaccination et les immunoglobulines doivent être administrées simultanément dans les 24 heures qui suivent la naissance. Les deux doses suivantes de vaccin doivent être administrées à 1 et 6 mois. Pour les prématurés de moins de 32 SA ou moins de 2 kg, le schéma comprend 4 doses à 0, 1, 2 et 6 mois. Une sérologie de contrôle (antigène HBs et anticorps anti-HBs) doit être effectuée 1 à 4 mois après la dernière dose vaccinale.

9. La vaccination contre l'hépatite B est recommandée pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans, en privilégiant la vaccination du nourrisson, avec un schéma en 3 injections : les première et deuxième à 1 ou 2 mois d'intervalle, la troisième 5 à 12 mois après la deuxième injection.

10. Pour les adolescents de 11 à 15 ans révolus, un schéma en 2 doses avec un dosage adulte (20 µg) peut être proposé en respectant un intervalle de 6 mois minimum entre les deux doses (avec les vaccins ayant l'AMM pour cette indication).

11. La vaccination contre l'hépatite B en 3 doses (les première et deuxième à 1 ou 2 mois d'intervalle, la troisième 5 à 12 mois après la deuxième injection) est recommandée pour les sujets à risque d'exposition.

12. La vaccination contre les infections invasives et otites à **pneumocoque** par le vaccin conjugué 13 valences est recommandée dès l'âge de 2 mois jusqu'à l'âge de 2 ans. Le schéma comporte 2 doses à deux mois d'intervalle (M2 et M4), avec un **rappel à l'âge de 11 mois.**

13. Pour les prématurés et les nourrissons à risque élevé de contracter une infection invasive à pneumocoque, un schéma en 3 doses à un mois d'intervalle (M2, M3, M4) avec un rappel à un an est recommandé.

14. Pour les enfants, âgés de 2 à 5 ans et à risque élevé de contracter une infection invasive à pneumocoque, la vaccination est recommandée avec 2 doses de vaccin conjugué 13 valences à 2 mois d'intervalle, suivies, au moins 2 mois plus tard, d'une dose de vaccin polysidique 23 valences.

15. Pour les adultes et enfants de plus de 5 ans à risque élevé de contracter une infection invasive à pneumocoque, la vaccination est recommandée avec une injection de vaccin polysidique 23 valences.

16. Une injection du vaccin méningococcique C conjugué est recommandée pour tous les enfants à l'âge de 1 an et en rattrapage jusqu'à 24 ans révolus.

17. La **vaccination rougeole oreillons rubéole** comprend 2 doses : **la première à 12 mois (cette injection ne doit plus être ramenée à 9 mois en dehors de situation épidémique), la deuxième entre 16 et 18 mois.** Un intervalle d'au moins un mois doit être respecté entre les deux doses.

18. Tous les enfants et adultes nés après 1980 doivent avoir reçu 2 doses de vaccin ROR.

19. Pour les femmes en âge de procréer nées avant 1980, non vaccinées contre la rubéole, un rattrapage est recommandé par une injection de vaccin trivalent ROR. Si la sérologie prénatale est négative, la vaccination doit être réalisée immédiatement après l'accouchement. Une dose de vaccin trivalent ROR est également recommandée pour les professionnels de santé et de la petite enfance nés avant 1980, non vaccinés et sans antécédent connu de rougeole.

20. La vaccination varicelle est recommandée pour les adolescents de 12 à 18 ans n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle ou dont l'histoire est douteuse (2 doses à 2 mois d'intervalle). Un contrôle sérologique préalable peut-être pratiqué dans ce cas.

21. La vaccination est recommandée pour les personnes suivantes, sans antécédent de varicelle : toutes les femmes en âge de procréer, les personnes dont la sérologie est négative en contact étroit avec les immunodéprimés, les candidats à une greffe d'organe dont la sérologie est négative, les adultes immunocompétents à partir de 18 ans dans les 3 jours suivant l'exposition à un patient atteint de varicelle, ainsi que les professionnels de santé et de la petite enfance ayant une sérologie négative.

22. La **vaccination contre les papillomavirus (HPV)** est recommandée chez les jeunes filles **entre 11 et 14 ans**, par 3 injections (vaccin quadrivalent à 0, 2 et 6 mois et vaccin bivalent à 0, 1 et 6 mois).

23. **Un rattrapage HPV peut être réalisé jusqu'à l'âge de 19 ans révolus, indépendamment de l'âge des premiers rapports sexuels.**

24. La **vaccination annuelle contre la grippe** est recommandée pour l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque de grippe grave (prématurés...) ainsi que les personnes, dès l'âge de 6 mois, présentant des pathologies chroniques (pathologies cardio-pulmonaires chroniques, diabète, déficits immunitaires, **hépatopathies chroniques avec ou sans cirrhose...**), les femmes enceintes quel que soit le terme et leurs antécédents médicaux, les personnes présentant une obésité morbide (IMC >40), les professionnels de santé et le personnel navigant ou en contact régulier avec des sujets à risque de grippe sévère.

Les changements du calendrier vaccinal 2013 sont indiqués en gras.